

OBJET : REMISE EN ETAT DE LA VOIRIE RURALE APRES LE PASSAGE DU
CYCLONE "HYACINTHE"
1ère TRANCHE : TRAVAUX PRIORITAIRES

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite du passage du cyclone "Hyacinthe" les pouvoirs publics ont annoncé la prise en charge à 100 % des réparations nécessaires à la remise en état de la voirie rurale.

C'est ainsi qu'une délégation de crédits pouvait être débloquée pour une 1ère tranche de travaux pour un montant de 104 000 F T.T.C. (y compris somme à valoir pour imprévus, honoraires).

La Direction Départementale de l'Agriculture a établi un projet qui concernera les chemins suivants :

- la Jonction CAMELIAS-MONTGAILLARD
- les Chemins DE PALMAS et RATINAUD à la Montagne
- le Chemin Neuf au Brûlé
- les Chemins TECHER et MAILLOT à St-François
- la Jonction du Chemin DUFOUR-Chemins MONTAUBAN à la Bretagne

Les travaux à réaliser comprennent :

- un reprofilage de la plateforme
- le curage des fossés
- la mise en oeuvre des remblais au tout-venant 0/100

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- de m'autoriser à solliciter la prise en charge à 100 % de ces travaux par les Pouvoirs Publics
- d'adopter le projet présenté

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Il s'agit d'une somme de 104 000 TTC. Cette somme n'est pas énorme mais les travaux à réaliser et dont l'étude a été faite par la D.D.A ne concerne qu'un reprofilage de la plate forme, le curage des fossés et la mise en oeuvre des remblais en tout venant 0/100.

Il ne s'agit pas d'une route asphaltée . Ce sont des chemins ruraux qu'il va falloir remettre en état.

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE